L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement nº 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 33 numéro 39, 19 octobre 2018

Mme la mairesse



Rebecca Alty accède au poste de mairesse de Yellowknife, pour un terme fixé désormais à quatre ans. (Crédit photo : Denis Lord)

Élections municipales

Alty, au sommet de la capitale

Denis Lord

À ses deux termes comme conseillère municipale, Rebecca Alty ajoutera celui de mairesse à partir du 5 novembre prochain. Ainsi en ont décidé les électeurs de Yellowknife, qui lui ont accordé 2938 votes, soient 728 de plus que son plus proche rival, le conseiller sortant Adrian Bell.

« Je suis sous le choc, a déclaré Mme Alty, qui suivait les élections de la résidence du conseiller Niels Konge, également réélu. C'est pas mal excitant et j'accepte avec émotion et modestie. »

La nouvelle mairesse attribue son élection autant à sa campagne qu'à sa plateforme électorale et à son implication sociale depuis plusieurs années.

« Je pense que ça fait une différence de travailler avec les gens des différentes organisations. [...] Les gens avec qui j'ai parlé ont apprécié que je veuille travailler avec eux pour passer par-dessus les obstacles. »

La future mairesse a aussi fait référence à son style de leadeurship.

Modeste dans la victoire, elle a admis être consciente de l'importance de son appui. « Mais on ne sait jamais vraiment si les gens iront voter, a-t-elle noté. Et les autres candidats ont fait une excellente campagne. »

Au Twist

Adrian Bell a surveillé le résultat des élections au bar le Twist, où des candidats comme Terry Testart et Stacie Smith faisaient de même, parmi une assistance somme toute peu dense.

« On dirait que les gens veulent quelque chose de différent pour Yellowknife, a analysé M. Bell, avouant son désappointement. Les gens ont parlé, j'ai appelé Rebecca et je l'ai félicitée. Elle a fait une campagne forte. »

« Je pense que j'ai mené une campagne de base, a ajouté M. Bell, interrogé sur les causes de sa défaite. Je pense que c'est la plateforme et les antécédents qui ont fait la différence. »

M. Bell s'est dit agréablement surpris par l'ampleur du vote. 5354 des 9544 électeurs éligibles se sont manifestés.

Au Twist, M. Bell a remercié ses partisans. « Ça a été six bonnes et longues semaines. J'ai fait beaucoup de porte-à-porte, j'ai eu des conversations fantastiques. J'ai été ému par l'aide et l'appui que j'ai reçu. »

Bob Stewart et Jerald Sibbeston ont respectivement reçu 102 et 93 votes.

Le vote aux femmes

Si les femmes étaient très peu nombreuses à se présenter à cette élection, elles ont toutes été élues.

Pour son deuxième terme, la conseillère Shauna Morgan a eu les honneurs du plus haut nombre de voix, avec 3398. Stacie Smith (2517) et Cynthia Mufandaedza (2160) ont également été élues.

Mme Smith est propriétaire d'un magasin de fleurs. Interrogée au Twist, avant que ne soit dévoilé le résultat du vote, elle a affirmé ne pas être tellement anxieuse et qu'elle s'impliquerait de toute façon, élue ou non. Mme Smith est présidente du Festival de la rue Franklin. L'élément central de la plateforme électorale de cette jeune femme est la revitalisation du centre-ville, avec un accent mis sur la sécurité et la durabilité.

Le conseil de ville est complété par Julian Morse (2895), Robin Williams (2845), Steve Payne, (2671), Niels Konge (2459) et Rommel Silverio, (2027). Monsieur Williams, tout comme Stacie Smith et Cynthia Mufandaedza, est un nouveau venu à l'hôtel de ville.

Le futur vice-maire sera choisi de concert avec tous les conseillers, a indiqué Rebecca Alty.

Terme de quatre ans

En décortiquant les votes, on se rend par ailleurs compte que les citoyens n'ont pas toujours voté pour le nombre de candidats auquel ils avaient droit et que,

#Ykvotes2018
suite en page 2

C'est légal

30 kilos, pour commencer...



Page 3



Transports

L'école de l'eau

Page 5

Éditorial

Maxence Jaillet

Réjouissant

Une nouvelle mairesse, la légalisation du cannabis, des investissements pour réduire les émissions anthropiques de carbone, des institutions postsecondaires pour des carrières maritimes aux TNO, une francophonie internationale encore vivante, la nouvelle graphie qui commence à prendre après un peu moins de 30 ans et finalement une bonne tape dans le dos du gouvernement pour ses efforts et pour qu'il garde son élan et fasse vraiment évoluer les services en français aux Territoires.

Que du bonheur… ça doit être le pot !

Le pot qui est de retour pour un nouvel essor du continent. Car c'est bien le chanvre des cordages des caravelles qui a permis aux colonisateurs de traverser l'Atlantique. Avec sa faible teneur en THC ou autres cannabinoïdes, le chanvre a déjà marqué l'économie nord-américaine. Maintenant, avec la légalisation de sa forme psychotrope, le cannabis va marquer l'économie, mais d'autant plus la société canadienne. Les pour et les contre vont continuer de s'ébattre pour atteindre l'opinion publique, mais au fil des ans, la consommation de marijuana va faire rouler l'économie tout comme les autres drogues légales. Santé Canada et Statistique Canada ont des enquêtes nationales en marche… Après ses recherches dans quelques années, il y aura d'énormes autocollants sur les contenants ou les joints de cannabis que la population va consommer. Tout comme l'alcool et le tabac.

On a chanté « Légalisation » en anglais, en français, en espagnol à travers le monde. On l'a revendiquée dans plusieurs pays et elle arrive au Canada. Ce n'est pas de la petite fumée !

L'aquilon

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net

Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Journalistes : Denis Lord, Nicolas Servel
Correction d'épreuves : Mélanie Genest

C.P. 456, Yellowknife,
NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon* subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur·e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur·e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accédera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et utilise la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443

Fondation Donatien Frémont
APF Association de la presse francophone

Abonnement annuel Version papier 35 $
Abonnement annuel Version PDF 30 $
Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486

LA CONSOMMATION DU CANNABIS À TRAVERS LES ÂGES



##Ykvotes2018

Suite de la une

mathématiquement parlant, il est possible que d'aucuns aient voté pour des conseillers sans en faire tout autant pour les candidats à la mairie.

Par ailleurs, le règlement 4969, qui fait passer le mandat des élus de trois à quatre ans a été approuvé. 3096 citoyens se sont prononcés en faveur, 2013 s'y sont opposés. Encore ici, on note des abstentions dans le vote. M. Bell et Mme Alty se sont déclarés favorables à ce règlement.

Lors du dévoilement des résultats, Greg, un citoyen rencontré dans un hôtel de ville quasi désert, a aussi opiné dans ce sens, non sans ironie : « Ça leur prend un an pour savoir ce qu'ils font, et durant la dernière année, ils travaillent à leur réélection. »



Le conseiller sortant et candidat à la mairie, Adrian Bell, prononce un discours de remerciement.
(Crédit photo : Denis Lord)

LA COLONNE

Jaime Black et KC Adams

Les artistes de Winnipeg Jaime Black et KC Adams seront à Yellowknife les 7 et 8 novembre pour parler de leur art et de justice sociale. Les deux évènements auront lieu au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles. Le jeudi 8 novembre, Black and Adams seront rejointes par les artistes locaux Casey Koyczan, Tania Larsson et Melaw Nakehk'o pour discuter du rôle de l'artiste dans les changements sociaux et de la créativité autochtone comme catalyseur du processus de décolonisation.

Direction de l'enfance

Le rapport 2017-2018 du directeur des services à l'enfance et à la famille a été déposé à l'Assemblée législative le 16 octobre dernier. Selon ce rapport, le nombre d'enfants enlevés à leur foyer a diminué. Le nombre d'enfants en bas de 16 ans recevant des services a aussi diminué, mais il a augmenté dans la tranche des 16 à 18 ans.

Loisirs et vie active

La NWT Recreation and Parks Association a remis le 13 octobre ses prix lors d'un banquet à l'Hôtel Explorer. Arthur Taylor (Fort Smith) a remporté le prix de l'excellence. Beth Hudson a remporté celui de l'innovation pour son travail à Fort Providence. Christina Bonnetrouge (Fort Providence) et Wilson Elliot (Yellowknife) ont remporté le prix du leadeurship, alors qu'Eunice Nasogaluak (Tuktoyaktuk) et Tony Devlin (Inuvik) se sont distingués dans les catégories Ainés et Mérite.

Aire protégée

L'Assemblée des Premières Nations du Dehcho a désigné l'aire protégée d'Edéhzhíe en tant qu'aire protégée autochtone. Environnement et Changement climatique Canada s'est engagé à faire de cette aire une réserve nationale de faune d'ici 2020.

Collaborateur·trice de cette semaine :
Oscar Aguirre
Angélique Ruzindana Umunyana



150 000 $
140000 $
130000 $
120000 $
110000 $
100000 $
89 408 $
90000 $

Thermomètre de financement
#150000
pour « habiller » le nouvel espace communautaire de Yellowknife

C'est légal

30 kilos, pour commencer...

Le privé pourra vendre du cannabis, sous réserve d'accréditation par la La Société des alcools et du cannabis des Territoires du Nord-Ouest.



Denis Lord

Le moment historique est arrivé : le 17 octobre, les amateurs ont pu se précipiter chez les marchands d'alcool des plus grandes collectivités ténoises pour s'y procurer quelques grammes de cannabis à un prix moyen de 9 $ le gramme. Pour l'ouverture du marché, le GTNO a commandé 30 kilos.

Il en faudra évidemment bien plus et vite pour rassasier la population. « Nous avons estimé qu'environ 25 % de la population allait consommer, explique le sous-ministre des Finances, David Stewart. En spéculant que les gens vont fumer un joint par jour, ça fera 1000 kilos par année. Cela dit, ça pourrait être 500 kilos ou 1800 kilos. »

Le gouvernement ténois, explique M. Stewart, a développé plusieurs scénarios, dont l'un se confirmera avec l'évolution du marché. Quoi qu'il en soit, le GTNO s'attend à récolter environ deux-millions de dollars de revenu annuel par la vente de cannabis. 75 % de la taxe d'accise ira dans les poches du gouvernement. En conférence de presse, M. Stewart dit ne pas avoir les chiffres sur le cout de la mise en marché et passe outre la question sur le cout des 30 kilos achetés à ceux qui sont pour l'instant les seuls fournisseurs du gouvernement : les compagnies Aurora, Canopy Growth et High Park. Ces compagnies, de dire le ministre des Finances Robert C. McLeod, ont été sélectionnées en fonction de divers critères sur lesquels il n'a pas élaboré.

Ouverture au privé

S'inscrivant en dissidence à Yellowknife, Hay River, Fort Simpson, Fort Smith et Norman Wells, les propriétaires du magasin d'alcool d'Inuvik ont préféré s'en tenir à leur matière première.

Les amateurs de la région auront toujours la possibilité de passer commande en ligne en attendant que le marché s'ouvre plus avant. Car le privé sera autorisé à vendre du cannabis dans six mois.

L'accréditation de vendeur se fera par le biais de la Société des alcools et du cannabis des Territoires du Nord-Ouest, qui devra approuver la demande d'habilitation de sécurité du demandant. Ce dernier devra également soumettre un plan d'affaires et disposer d'installations résistant au détournement vers le marché noir.

Pour l'instant, comme partout ailleurs au Canada, il est interdit de vendre des dérivés du cannabis consommables autrement que par l'inhalation. Les « cafés » ne sont pas non plus à l'ordre du jour.

Pas complètement décriminalisé

Dire que le cannabis sera entièrement décriminalisé à partir du 17 octobre ne correspond pas à la réalité.

Conduire sous l'effet du cannabis sera criminel. Les citoyens des TNO ont le droit de faire pousser quatre plants à leur domicile, peu importe le nombre d'adultes y demeurant. Si quelqu'un en fait pousser cinq ou six, il est passible d'une amende qui, payée dans le temps prescrit, lui évitera un dossier criminel. Par contre, quelqu'un qui fait pousser plus que sept plants chez lui aura automatiquement un casier. Cette même zone grise existe dans le nombre de grammes qu'une personne peut avoir sur elle hors de son domicile aux TNO. La limite permise est de 30 grammes; entre 31 et 50 grammes, une personne recevra une contravention, qui, payée à temps, lui évitera un dossier. Mais si une personne possède plus que 50 grammes, elle aura un casier, de même qu'une personne qui vendrait ne serait-ce qu'un joint.

Les contrevenants mineurs seront accusés en fonction de la Loi sur les jeunes contrevenants; un éventuel dossier ne sera accessible que dans certaines circonstances.

Santé

Des personnes peuvent consommer du cannabis durant toute leur vie sans incidence sur leur santé mentale. Mais il y a des liens établis entre psychose et consommation de cannabis, assure l'administratrice en chef de la santé publique des TNO, Kami Kandola. « Ce que les experts savent précise-t-elle, c'est que la quantité consommée, l'âge auquel une personne commence et l'histoire familiale sont des facteurs. »

Mme Kandola pense que la légalisation du cannabis facilitera les recherches sur les corrélations.

En attendant, pour faire face à une éventuelle croissance des problèmes de santé mentale générée par la légalisation, le GTNO investit dans l'embauche de conseillers pour l'enfance et pour la jeunesse. « 40 % des 15 à 24 ans fument du cannabis, et c'est avant que ce soit légalisé, note Mme Kandola. »

En conséquence, ce groupe est visé par une campagne de sensibilisation du GTNO, tout comme ceux dont les problèmes de santé mentale sont déjà documentés et les femmes enceintes ou allaitantes.

Dans la première phase, le ministère de la Santé et des Services sociaux a développé du matériel de communications, ainsi qu'une trousse de ressources pour les enseignants avec le ministère de l'Éducation, Culture et Formation. La seconde phase verra une utilisation accrue des médias sociaux, pour mieux rejoindre les jeunes.

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Le cannabis aux Territoires du Nord-Ouest : Ce qu'il faut savoir

Le cannabis est désormais légal aux Territoires du Nord-Ouest et ailleurs au Canada.

Voici ce que vous devez savoir pour vous protéger et respecter la loi.





Quel est l'âge requis?

Aux TNO, vous devez avoir au moins 19 ans pour acheter du cannabis, en consommer ou en avoir en votre possession; l'âge légal est donc le même que pour l'alcool.



Où peut-on se le procurer?

À compter du 17 octobre, vous pourrez vous procurer légalement du cannabis dans certains magasins d'alcool et de cannabis des TNO ou en ligne, à www.ntlcc.ca.



Est-ce que je peux en cultiver?

Vous pouvez avoir des plants de cannabis à la maison si vous avez au moins 19 ans.

La limite est de quatre plants par foyer, peu importe le nombre d'adultes qui y vivent.



Effets du cannabis sur la santé

Le cannabis peut avoir des effets néfastes sur votre cerveau, nuire au fœtus et déclencher ou aggraver des troubles mentaux. De plus, la consommation de cannabis fréquente dès un jeune âge accroît les risques de dépendance.



Quelle est la quantité permise?

Vous ne pouvez pas vous trouver dans un lieu public avec plus de 30 grammes de cannabis séché en votre possession.

Si vous voyagez ailleurs au Canada, assurez-vous de connaître les lois sur le cannabis de votre destination.

Et n'oubliez pas : il est illégal de transporter du cannabis à l'extérieur du pays.



Où peut-on fumer?

Vous pouvez consommer du cannabis sur une propriété privée et dans certains espaces publics.

Vous ne pouvez pas en consommer aux endroits où il est déjà interdit de fumer, où il y a des enfants, par exemple sur un terrain de jeux ou à l'école, ou encore à des manifestations publiques.



Et si je suis locataire?

Les propriétaires ont le droit d'interdire la consommation de cannabis.

Si vous êtes locataire, demandez à votre propriétaire quelles sont les règles de consommation et de culture du cannabis applicables à votre logement.



Que se passe-t-il si je prends le volant après avoir consommé du cannabis?

Ne faites pas ça.

Au Canada, c'est un crime de conduire avec les facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues, y compris le cannabis.

Aux TNO, la règle de la tolérance zéro en matière d'alcool et de drogues au volant s'applique aux conducteurs de 21 ans et moins, aux conducteurs débutants et aux chauffeurs de certains véhicules commerciaux.

Vous avez d'autres questions? Consultez le www.gov.nt.ca/fr/cannabis

Efficacité énergétique

Moins de carbone

23 M$ pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Denis Lord

Efficacité énergétique dans l'immobilier et les transports, reforestation, etc., la ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada Catherine McKenna était de passage à Yellowknife le 11 octobre dernier pour annoncer des investissements de 23 M$.

Cette somme provient du Fonds du leadeurship pour une économie à faibles émissions de carbone du gouvernement.

« Je n'ai pas à vous dire que le réchauffement climatique », c'est vrai, de dire Catherine McKenna, donnant comme exemples l'érosion, la fonte du pergélisol et son impact sur les infrastructures. « Ça va plus vite dans le Nord. Ça n'a pas seulement un impact sur la terre, mais aussi sur la vie des gens. Nous avons l'occasion de travailler ensemble de façon à ce que ça crée des occasions de développement économique et de l'emploi. L'environnement et l'économie vont ensemble. »

Isolation et chauffage

Une partie du financement fédéral servira à créer et améliorer des programmes et des services d'Arctic Energy Alliance. Il sera par exemple utilisé pour favoriser la préparation pour l'hiver des maisons des propriétaires à faible revenu et comme incitatif pour l'installation du chauffage électrique dans les immeubles commerciaux.

Dans le cadre d'un second programme, l'argent servira à améliorer le rendement énergétique dans les logements sociaux des TNO (mazout) et les immeubles du GTNO et des communautés autochtones.

Une partie des subsides ira dans le secteur maritime, permettant l'amélioration du rendement énergétique et la réduction des émissions de deux traversiers et d'un remorqueur de la flotte.

Conséquemment au rôle de la végétation dans la réduction des émissions de carbone, une part des 23 M$ est consacrée à la régénération des forêts et la maximalisation de leur croissance.

Le GTNO investira 7,4 M$ dans ces mesures. Le ministère des Infrastructures n'a pu fournir aucun détail à *L'Aquilon* sur les modifications apportées aux traversiers, pas plus que sur le lieu et la superficie des forêts dont il est question.



Wally Schumann, Catherine McKenna et Robert C. McLeod.
(Crédit photo : Denis Lord)

Transports

L'école de l'eau

À Hay River, on forme désormais marins et pêcheurs

Denis Lord

Nanti d'un matériel de simulation sophistiqué très rare au Canada, le Centre de formation maritime forme gratuitement ses étudiants aux métiers de l'eau.

Bien qu'il soit ouvert depuis mai, il a été officiellement inauguré le 13 octobre dernier par le chef de la réserve K'atlodeechee, Roy Fabian, le député fédéral des TNO Michael McLeod, et le ministre des Infrastructures des Territoires du Nord-Ouest, Wally Schumann.

Originaire de Fort Simpson, Joseph Horesay a commencé ses cours au Centre de formation marine le 1er octobre dernier. Il était charpentier auparavant. « J'étais fatigué de cogner sur des clous, dit-il, peut-être pas tant en farce que ça. On peut avoir une bonne paye en travaillant sur des bateaux et puis c'est un défi et j'aime les défis. »

M. Horesay prend une formation de 14 semaines pour devenir homme de pont. Dans un premier temps, il apprend le langage des signaux de navire, la lecture des cartes marines, etc. Une seconde phase commencera dans sept semaines, avec des cours sur la sécurité.

À la fin de sa formation, il aura un diplôme qui lui permettra de travailler partout dans le monde, mais ce qu'il veut, c'est rester aux TNO.

Un succès

Depuis l'ouverture du Centre en mai dernier, dans l'ancien bureau de Northern Transportation Company, 45 personnes ont reçu une formation, affirme Liz Cayen, directrice générale au Consortium de pêcheries et de formation marine du Nunavut. Cette dernière a reçu du fédéral le mandat de créer l'école à Hay River, plaque tournante du fret maritime aux TNO.

Dans le cadre du Plan de Protection des Océans, le Consortium a reçu 12,6 M$ d'Ottawa pour ses campus d'Iqaluit et de Hay River, détaille Michael McLeod, ajoutant qu'une subvention vise l'augmentation du nombre de femmes et d'autochtones dans le secteur maritime.

Pour les femmes, les résultats restent à venir, puisque quatre seulement à ce jour ont reçu une formation. La moyenne est nettement plus satisfaisante pour l'autre cible. « Environ 95 % des élèves sont autochtones à Hay River, estime le coordonnateur du Consortium, Randy Pittman, et à Inuvik, ça doit être 100 %. »

M. Pittman, qui est également capitaine de navire et qui a navigué un peu partout sur la planète, ajoute qu'au Nunavut, le taux de graduation est de 90 %. Étant donné le caractère international des formations, certifiées par Transport Canada, il n'est pas question pour l'instant qu'elles soient données en langues autochtones; le français pourrait être utilisé s'il y avait une demande en ce sens.

Selon M. Pittman, le Centre est un succès et les salles de classe sont pleines. Une des salles de simulation est équipée de trois gigantesques écrans et de différentes manettes. L'opérateur peut simuler la conduite de différents types de navires dans différents lieux et différentes conditions, vent, vagues, trafic, etc.Le matériel de cette salle de simulation vaut 500 000 $ dit Randy Pittman, et il n'y en a que six au Canada, ajoutant que la simulation offre une expérience plus complète qu'un stage.

Une carte 3D du fleuve Mackenzie conçue pour ces écrans de simulation est en cours de réalisation.

Formations

Le Centre de formation marine offre des formations de longueurs variables. Il y a une formation de base en sécurité, une formation en opérateur de petits navires également, qui a aussi été donnée à Tuktoyaktuk et sera bientôt donnée à Inuvik et Yellowknife. Dans le contexte où le GTNO veut revitaliser la pêche, ajoute Randy Pittman, le Centre a fait beaucoup de formation avec les pêcheurs locaux et anticipe de former des travailleurs pour une éventuelle usine de transformation de poisson, ce qu'il fait déjà au Nunavut.

« Des classes de maitre pour capitaine de bateaux de pêche commencent le 27 octobre, explique M. Pittman, il y a 10 personnes inscrites. »

On donne aussi des cours de navigation GPS et de fabrication de filet. Le personnel du Centre de formation a les qualifications pour accompagner ceux et celles qui veulent avancer dans le monde maritime, jusqu'à devenir capitaine de navire, pour former des gens au travail sur les chantiers maritimes.

Avant, il fallait aller dans le Sud pour de tels cours, souligne Randy Pittman. Ici, on fait des formations dans le Nord pour des gens du Nord. »

Demande

La demande de travailleurs dans le secteur marine a augmenté, affirme Michael McLeod. Il est vrai que le Plan de Protection des Océans, qui n'est pas si environnementaliste que ce que son nom laisse présumer, favorise l'emploi dans ce secteur, dans la garde côtière, le transport et la sécurité. Son budget est de 1,5 milliard de dollars. Selon un article du *Journal de Montréal*, le taux de placement à l'Institut maritime du Québec est actuellement de 100 % et les besoins de l'industrie ne sont pas encore comblés.

« Quand la marine a commencé aux TNO, a rappelé Roy Fabian, c'était notre peuple qui conduisait les remorqueurs. Les personnes n'avaient pas été à l'université, mais elles connaissaient la nature et faisaient un bon travail. Mais ce Centre va nous servir à tous, jusqu'à l'océan Arctique. C'est bon pour Hay River, mais aussi pour les gens dans la vallée. »



Ça mange quoi en hiver, l'OIF?

Suite à la polémique suscitée par la candidature et ensuite la nomination de Mme Louise Mushikiwabo à la tête de l'Organisation internationale de la francophonie, il y a lieu de se demander si cette institution n'est devenue qu'un autre outil dont les États se servent à des fins qui ne correspondent pas aux principes et aux valeurs que devrait véhiculer la francophonie. Depuis sa création, l'histoire de la francophonie a évolué de la coopération en matière de culture à l'éducation pour finalement intégrer le champ politique. La « Déclaration de Bamako » qui a été adoptée en 2000 est le premier texte normatif de la francophonie portant sur les pratiques de la paix, démocratie, des droits et des libertés. Par cette Charte, la francophonie s'est engagée à faire respecter des valeurs démocratiques communes par ses membres.

Concrètement, l'OIF mène de front plusieurs projets allant du domaine culturel au développement durable en passant par l'innovation numérique. Lors du premier sommet de l'OIF tenu à Versailles en 1986, le Premier ministre canadien a annoncé le Programme canadien de Bourses de la francophonie. Ce programme a vu le jour au Sommet de la francophonie qui a eu lieu à Québec en 1987. Le PCBF a offert des bourses à plus de 2450 étudiants et étudiantes depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. C'est un programme de bourses d'excellence destiné aux étudiants de 37 pays membres de l'OIF admissibles à l'Aide publique canadienne au Développement. Il a pour but d'appuyer l'éducation, la formation et l'enseignement supérieur. J'ai été bénéficiaire de ce PCBF à deux reprises, ce qui m'a permis de compléter mes études de 2e et 3e cycle au Canada. Même si un certain nombre de boursiers choisissent de rester au Canada à la fin de leurs études, ils continuent à aider leurs pays respectifs de diverses façons.

La francophonie rayonne aussi par le biais de la chaine TV-5Monde. Cette chaine est pour moi un incontournable du « bouquet » de chaines télévisuelles qui me permettent de rester connectée à l'Afrique et à l'espace francophone.

L'OIF est un dispositif institutionnel puissant d'où l'intérêt géostratégique qu'il suscite. Le Sommet de l'OIF qui s'est tenu à Erevan en Arménie la semaine dernière en est une preuve frappante. Il s'est donc conclu avec la nomination à la tête de l'OIF de Mme Louise Mushikiwabo qui était jusqu'à alors ministre des Affaires étrangères du Rwanda. Mme Louise Mushikiwabo a reçu le soutien de la France, de l'Afrique et ensuite du Canada et du Québec au détriment de la Secrétaire générale sortante la Canadienne Michaëlle Jean. Cette bataille m'a intéressée à plus d'un titre. Je partage une nationalité avec chacune des deux candidates et la passion de la langue française avec l'une des deux protagonistes. Pour citer Léopold Sédar Senghor : « Dans les décombres du colonialisme, nous avons trouvé cet outil merveilleux, la langue française ».

Ceci dit les deux candidates en lice étaient toutes deux hautement qualifiées pour le poste. Mais malheureusement il semblerait que les qualifications des candidates étaient plutôt secondaires, c'est le pragmatisme des politiciens, un vrai cas d'école de la real politic, machiavélique et cynique à la Bismarck qui l'a emporté. On mentionne les dépenses outrancières et la gestion douteuse des finances de l'OIF par Mme Jean et dans la foulée le Canada qui se cherche des appuis pour un siège au Conseil de Sécurité des Nations Unies en 2020 lâche son ancienne Gouverneure générale. Le président Macron dont le pays est régulièrement accusé de participation au génocide rwandais propose et soutient fermement Mme Mushikiwabo pour que Kigali mette en veilleuse ses accusations et arrête de demander un Mea Culpa officiel de l'État français.

Le président Kagame qui à toutes fins pratiques a banni le Français comme langue d'enseignement et dont l'administration discrimine les francophones veut tout de même infiltrer l'OIF, par mégalomanie ou dans sa poursuite d'une immunité pour les crimes contre l'Humanité commis sous sa gouverne, avant, pendant et après le génocide au Rwanda. Crimes commis non seulement au Rwanda mais aussi au Congo voisin en soutenant diverses milices ayant mis à feu et à sang le Congo pour en piller les ressources.

Pour les Africains subjugués par la reconstruction du Rwanda, la candidature de Mme Mushikiwabo coulait de source. Les autres Africains nous envient notre « bon tyran ». Un bel oxymore !

Les gratte-ciels, les rues propres, les fleurs qui parsèment les avenues de Kigali ne sont à mon sens que des chirurgies plastiques qui cachent la peur et les traumatismes dont souffrent les Rwandais tétanisés par un régime sanguinaire qui s'accroche par tous les moyens. Au-delà de tous ces « arrangements entre états » que dénonce Mme Jean dans son discours leitmotiv avant de céder sa place à Mme Mushikiwabo, que devient la francophonie plurielle ? Je parle de celle qui véhicule cette langue dans la diversité de ses expressions et des cultures qu'elle porte. Cet espace d'échange et d'épanouissement culturel et économique, est-ce vraiment un enjeu de ces sommets au plus haut niveau de la francophonie ? Mme Mushikiwabo saura-t-elle vraiment porter haut et fièrement ce flambeau de la francophonie tant décriée au Rwanda ou n'est-elle seulement que la lobbyiste du président rwandais ?

Plusieurs voix proclament qu'avec Michaëlle, la Canadienne, on espérait encore que les idéaux de ses fondateurs étaient encore le moteur de l'OIF, mais qu'avec Louise, on ne se fait plus d'illusions.

Il y a tout de même quelques signes d'espoir. Le président rwandais a gracié des opposantes qui croupissaient en prison depuis qu'elles ont osé se présenter aux élections présidentielles, en les affublant d'une panoplie d'accusations allant du négationnisme, fraudes, et autres méfaits. Libérations qualifiées d'heureuses coïncidences par Mme Louise Mushikiwabo.

On se réjouit de ces bénéfices collatéraux de la course à la tête de l'OIF et on espère que le régime de Kigali va continuer sur cette lancée et assouplir son autoritarisme fasciste même si ce n'est que pour assoir cette image, ce *branding* de la *success-story* à la rwandaise.

Mme Mushikiwabo a eu une belle porte de sortie et au lieu d'être la caisse de résonance du régime militaire de Kigali, elle a l'occasion d'utiliser son intelligence a des causes plus nobles.

La francophonie est une énergie renouvelable, cette énergie ne sera pas facilement sacrifiée sur l'autel des intérêts géostratégiques et elle résistera. La Reine est morte, vive la Reine.

Nouvelle orthographe

Comment écrire en français en 2018 ?

Alors que la « nouvelle orthographe » de 1990 a du mal à se faire accepter, une période de cohabitation s'est installée : graphies anciennes et modernes coexistent. Si l'usage fait la norme, il faudra attendre encore la prochaine génération pour voir l'orthographe rectifiée entrer complètement dans les mœurs.

Lucas Pilleri (Francopresse)

La « nouvelle orthographe » est en fait déjà vieille de 28 ans. Elle provient d'un rapport du Conseil supérieur de la langue française de France, approuvé par l'Académie française, intitulé *Les rectifications de l'orthographe* et publié en 1990. Il comporte un ensemble de modifications de règles grammaticales. Son but : simplifier la langue et corriger les anomalies de l'orthographe.

Le trait d'union en prend pour son grade : on écrira désormais weekend au lieu de week-end, croquemonsieur, millepatte, portefeuille ou apriori. Le tréma se déplace : aiguë devient aigüe et ambiguë se transforme en ambigüe. L'accent circonflexe passe lui aussi un mauvais quart d'heure : il parait qu'il faut maintenant s'entrainer à écrire sans accent, une mesure traitresse pour certains.

Quelques familles ont été raccordées : charriot prend deux « r » pour rejoindre charrue, combattivité deux « t » pour refléter la graphie de battre, imbécilité perd son deuxième « l » pour aller de pair avec imbécile. Enfin, des anomalies ont été supprimées : assoir, exéma, levreau, relai, serpillère, ognon et nénufar sont désormais les bonnes orthographes. Notons ici que « nénufar », source de nombreux contentieux, marque un retour à la graphie qui prévalait depuis 1762, le « ph » étant apparu par erreur en 1935 lors de la 8e édition du Dictionnaire de l'Académie française. On a cru, à tort, que le mot était d'origine grecque, alors qu'il vient de l'arabe.

Entre application et résistance : une période de cohabitation

L'usage fait la norme en matière de langue. Et certains milieux sont plus ouverts que d'autres aux changements. Dans les médias, véhicules importants de la langue, l'usage varie. Au sein de l'hebdomadaire nord-ontarien *Le Voyageur*, la question a été tranchée : c'est l'orthographe modifiée qui est en vigueur. Julien Cayouette, directeur de l'information, a dû intégrer cette forme d'écriture après une courte formation. « C'est une façon plus logique d'écrire », estime-t-il aujourd'hui. Les journalistes du Voyageur sont tenus de suivre ces règles, aidés du logiciel de correction Antidote qui tient compte de l'orthographe moderne.

Dans les cercles littéraires, la nouvelle orthographe a plus de mal à passer, question de perception. Mais certaines maisons d'édition canadiennes ont franchi le pas. C'est le cas des Éditions du Blé au Manitoba qui, depuis deux ans, publient avec la nouvelle orthographe. Sandrine Hallion, directrice éditoriale, explique ce choix : « Si nous ne faisons pas le pas, on continue à transmettre l'ancienne version. Selon moi, c'est un progrès, car on uniformise et on régularise. »

Pourtant, celle qui est aussi linguiste et enseignante à l'Université de Saint-Boniface s'étonne des débats animés dans sa salle de classe. « Les étudiants sont réticents. Je suis toujours surprise de voir la réaction des jeunes. Ils voient ça comme un problème, car ils doivent réapprendre. Ce sera peut-être pour la prochaine génération », songe-t-elle.

Par ailleurs, l'un des auteurs des Éditions du Blé a, lui, refusé d'être publié en nouvelle orthographe. « Il nous a dit qu'il était trop vieux et que ça lui faisait mal », rapporte Sandrine Hallion, preuve que la langue revêt un caractère viscéral pour certains. À Réviseurs Canada, les deux orthographes doivent être connues, mais ne devront pas cohabiter dans un même texte par souci de cohérence. « Je suis très sensible à l'uniformité », explique Sandra Gravel, directrice des affaires francophones.

À l'école, la nouvelle graphie fait son chemin, lentement mais surement. Certaines universités ont fait le choix d'enseigner la nouvelle orthographe, tout en acceptant l'ancienne. En Alberta et en Saskatchewan, les Directions de l'éducation française des ministères de l'Éducation ont adopté la nouvelle orthographe depuis 2009, envoyant au personnel enseignant le fameux *Millepatte sur un nénufar : vadémécum de l'orthographe* recommandée. En Nouvelle-Écosse, l'enseignement de l'orthographe rectifiée est obligatoire depuis la rentrée 2011.

De son côté, l'Office québécois de la langue française ne tranche pas et accepte les deux graphies. « C'est aberrant », juge Isabelle Carignan, professeure et didacticienne du français au département Éducation de l'Université TÉLUQ.

Écrivant depuis 14 ans en orthographe moderne, elle déplore cette ambigüité, alors que la plupart des dictionnaires et livres de grammaire sont à jour : « Les enseignants ont du mal à se situer. Ils attendent des formations, de voir changer les manuels, ils attendent le feu vert du ministère. Ça tourne en rond depuis très longtemps », souffle-t-elle.

D'autant plus que c'est souvent le professeur qui a le dernier mot, comme au Département d'études françaises à l'Université Laurentienne. « Nous avons adopté la nouvelle orthographe depuis longtemps, informe Renée Corbeil, professeure agrégée et directrice du département, mais l'enseignement reste à la discrétion du professeur. »

Isabelle Carignan constate d'ailleurs que beaucoup ne sont pas préparés à changer leur façon d'enseigner.



Oscar Aguirre

Au XVe siècle, la musique écrite a deux grands axes de développement : celle des chansons religieuses catholiques et byzantines, et celle des chansons et des danses de cour.

Les chansons religieuses catholiques ont comme centres d'étude les monastères et les églises catholiques dans lesquels des moines et des chantres composaient des hymnes, messes, motets, et crédos, qui jusqu'au début de la Renaissance sont des compositions monodiques structurées par six notes musicales (de Ut à La) représentées par des symboles graphiques appelés neumes, qui étaient écrits sur des portées de quatre lignes. Ce sont les facultés de musique des universités européennes qui les développent vers les formes polyphoniques.

Parmi ces universités, l'Université de Paris joue un rôle important dans leur développement à travers les écoles de musique connues par le nom de *Ars Antigua* et *Ars nova*. Les scénarios majestueux des cathédrales gothiques avec ses arcboutants et ces hautes voutes soutenus par des colonnes de pierres et interreliées en ogives permettent la diffusion sonore des voix des chœurs, ce qui offre aux compositeurs des œuvres vocales polyphoniques le scénario idéal pour la présentation de ses œuvres.

La musique écrite des chansons et danses de cour se développe au début de la Renaissance dans les salons et jardins festifs des châteaux et des palais des royaumes de l'Europe. Centres dans lesquels des aèdes, rapsodes, bardes, vats, troubadours et trouvères partagent leurs compositions et les interprètes pour leurs rois, ducs, nobles et mécènes.

Parmi les duchés de l'Europe, ce sont les Duchés de Milan et de Bourgogne qui jouent un rôle important, car c'est là que vont rayonner des œuvres séminales à la musique classique occidentale. Au Duché de Milan, Domenico da Piacenza et Guillaume le Juif écrivent les livres *De arte saltandi et choreas ducendi* et *Trattato dell' Arte del ballo*, livres sur les techniques de la danse de cour qui seront la base du Ballet. La cour du Duché de Bourgogne soutient les travaux de Jacob Obrecht, de Guillaume Dufay et de Gilles Binchois de l'école franco-flamande qui rayonnent par ces œuvres vocales polyphoniques.

L'auteur anime *Trésor de la musique classique* à 21 h, les dimanches et mercredis sur CIVR 103,5 FM et Radiotaiga.com.

Communications et services gouvernementaux en français

Beaucoup de progrès, place à l'amélioration

L'échéancier de la mise en place des recommandations reste à faire.

Denis Lord

Beaucoup de progrès a été accompli, mais il y a encore place à l'amélioration. C'est le commentaire qui ressort du rapport de la firme Grant Thornton sur les services en communications en français du GTNO qui a été rendu public plus tôt en octobre.

La firme a concentré son étude sur six secteurs, dont l'assistance médicale générale, l'information et le soutien concernant le logement, et l'aide juridique.

Ce que Grant Thornton a vérifié, c'est si le gouvernement respecte ses engagements exprimés dans ses Normes sur les communications et les services en français et dans son Guide de l'offre active en français. 17 points ont été évalués à Yellowknife, Fort Smith, Hay River et Inuvik.

On parle ici de prestations de services en français, d'offre active, de signalisation et de documentation.

Selon la vérification de Grant Thornton, en ce qui concerne la prestation de services, un service en français a été offert en personne, par téléphone et par courriel dans 80 % des occasions. De personne à personne, le gouvernement a eu une note parfaite dans les services fiscaux et la justice, et de très bons résultats en soins de santé.

L'offre active aurait été effectuée dans 71 % des cas pour les visites en personne, un pourcentage qui descend à 47 % pour l'accueil téléphonique.

La traduction du contenu Internet des points de service est bien notée alors que le français était totalement absent des médias sociaux étudiés.

La firme Grant Thornton a émis quatre recommandations à la ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Caroline Cochrane, qui les a toutes acceptées.

Réactions

Pour la coordonnatrice de Réseau Santé TNO Audrey Fournier, le rapport est crédible et met de l'avant de bonnes recommandations. Elle considère qu'il témoigne d'un travail fantastique de la part du Secrétariat des affaires francophones (SAF), qui a beaucoup fait avancer l'offre active.

Elle espère néanmoins que le prochain plan stratégique comprendra la planification de services. « En santé ajoute-t-elle, on n'a pas tout le temps des services en français et le temps d'attente peut être excessif. Et on devrait mettre l'accent sur les besoins et le bienêtre des patients, sur le côté valorisant d'aider une personne, plutôt que sur la peur d'aller en cour. »

Mme Fournier note également qu'en matière de santé, on s'attend à davantage de services directs et à des services d'interprétation donnés par des interprètes professionnels plutôt qu'à un animateur linguistique. « Nous aimerions voir plus de recrutement bilingue et plus de postes désignés bilingues dans ce secteur », dit-elle.

La coordonnatrice considère par ailleurs que la communauté francophone doit davantage demander des services en français, et faire des plaintes quand c'est nécessaire, si elle ne veut pas perdre ses acquis. « Les gens sont parfois gênés de faire la demande, dit Audrey Fournier. Ils ne connaissent pas toujours leurs droits; [...] parfois, ils n'ont pas reçu les services attendus ou leur qualité les a déçus et ils se sont découragés. »

Le Réseau Santé TNO entend sensibiliser la communauté sur ces dossiers.

Enfin, Mme Fournier considère que l'obligation du SAF de travailler avec la communauté francophone devrait s'étendre à différents ministères, en santé par exemple. « Nous avons une très belle collaboration avec eux, assure Audrey Fournier, mais nous croyons que des instances plus formelles de consultation pourraient aider. »

Le roulement élevé de personnel est un élément qui motive cette nécessité.

Pas d'échéancier pour le moment

« Le rapport montre que nous avons fait beaucoup de progrès, analyse la ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation Caroline Cochrane. Cela dit, il y a de la place à l'amélioration. »

Le rapport de Grant Thornton coïncide avec l'élaboration du prochain plan stratégique sur les communications et services en français du gouvernement ténois pour les cinq prochaines années, qui sera fait avec la FFT. Les recommandations de la firme y trouveront leur échéancier.

« Certaines choses pourront être mises en place rapidement, affirme Mme Cochrane. L'absence de message d'alerte en français à la radio par exemple, ça va être corrigé tout de suite. » Par contre, corriger le manque de documentation en français pourrait être plus long. Ce manque a été considéré par les auteurs du rapport comme ayant un faible impact sur la communauté francophone, une analyse que le ministre ne partage pas. « La documentation est importante pour le public, dit-elle. C'est parfois la seule façon dont les francophones entendent parler de nos programmes. »

Mme Cochrane dit qu'un travail pour améliorer l'offre active est déjà en place. « Mais ce n'est pas facile, explique-t-elle; il faudra mieux encadrer les employés pour être sûr qu'ils fournissent l'offre active tout le temps. »

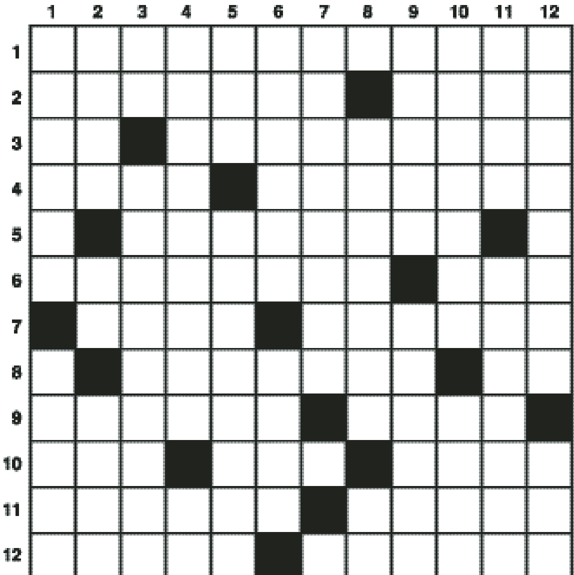
La commissaire aux langues officielles Shannon Gullberg considère que le rapport montre que de grands pas ont été faits, mais que beaucoup de travail reste à faire.

« Un secteur qui a besoin d'attention, écrit-elle, est celui des médias instantanés comme twitter. [...] Le rapport fournit aussi des orientations pour aller de l'avant, ce qui est important. »

La FFT n'a pas pour l'instant commenté ce rapport. Selon un sondage maison datant de 2017 qu'elle n'a pas encore rendu public, seulement 20 % de 35 points de service de ministères classés prioritaires offraient des services en français.

MOTS CROISÉS

Nº 579



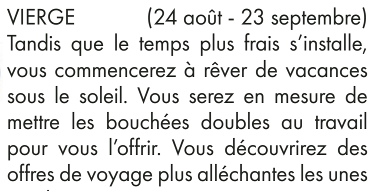
HORIZONTALEMENT

1- Relatif aux viscères.
2- Fut agité d'un tremblement. — Interjection.
3- Doublée. — Propre à causer la mort.
4- Douleur. — Prélèvement d'argent qui affecte sensiblement un budget.
5- Envahis un organisme en parlant des parasites.
6- Mit en liasse. — Négation.
7- Coutume hindoue. — Prénom féminin.
8- Bagatelles. — Sièges.
9- Partie inférieure d'un versant de toit brisé. — Ville d'Algérie.
10- Venue au monde. — Choisi. — Nouvelle, par voie d'affiche.
11- Fait peur à. — Vieux cheval.
12- Langue slave. — Succombées à.

VERTICALEMENT

1- Durable. — Joab l'assassina, voyant en lui un rival.
2- Bateau de Malaisie. — Avant Jésus-Christ. — Rassasié.
3- Personnel. — Divisées en deux lèvres.
4- Peuples rivaux des Hébreux. — Usages.
5- Prête pour son bain. — Elle recouvre l'arête supérieure d'un toit.
6- Dans la Haute-Savoie. — Passe à Périgueux.
7- Éreintas.
8- Métal blanc (pl.). — Démonstratif.
9- Homme politique (1871-1940). — Station estivale de Suisse.
10- Alcaloïde. — Exalté.
11- Épuisée. — Alcène.
12- Cadeaux. — Possessif.

RÉPONSE DU Nº 579



Horoscope

SEMAINE DU 21 AU 27 OCTOBRE 2018

Signes chanceux de la semaine : Cancer, Lion et Vierge



BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Au travail, vous vous retrouverez avec quelques heures supplémentaires à faire. Même si votre nouvel horaire ne fait pas plaisir à vos proches, vous apprécierez le bonus sur votre prochaine paie, car cela vous permettra de rembourser une dette.



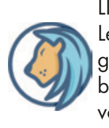
TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Si vous amorcez un nouvel emploi ou un projet d'envergure, une légère déception pourrait se faire sentir. Un peu de patience et vous y trouverez votre compte à la suite de quelques discussions qui replaceront les choses comme vous le souhaitez.



GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Après une longue période de zèle au bureau, un peu de repos s'impose. Tâchez de penser davantage à vous-même, par moments. Seul, entre amis ou en amoureux, vous planifierez une escapade ou un voyage qui régénérera complètement votre vitalité.




CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous connaîtrez une soudaine popularité, à votre plus grande surprise. Vous vous laisserez guider par vos intuitions et vous ferez également preuve d'une grande créativité. Vous aurez du succès avec la création d'une œuvre artistique.



LION (24 juillet - 23 août)
Le temps est une denrée rare pour bien des gens. Même si vous gérez le vôtre avec beaucoup d'habileté, il est possible que vous ayez à attendre après quelques personnes. Il faudra aiguiser votre patience.



VIERGE (24 août - 23 septembre)
Tandis que le temps plus frais s'installe, vous commencerez à rêver de vacances sous le soleil. Vous serez en mesure de mettre les bouchées doubles au travail pour vous l'offrir. Vous découvrirez des offres de voyage plus alléchantes les unes que les autres.



BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous devriez enfin réussir à vivre de votre art. Il y aura quelques changements majeurs et vous vous dirigerez dans une nouvelle voie. Côté cœur, vous vous lancerez dans un projet qui soudera votre relation. Ce sera peut-être une demande en mariage.



SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Il est important d'entretenir votre vie sociale plus activement si vous voulez garder de belles relations avec vos amis. L'idée de déménager vous traversera l'esprit, ne serait-ce que pour changer d'air et vous offrir plus d'espace.



SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Même si vous devez consacrer plus de temps que prévu sur un projet quelconque, vous serez fier de votre persévérance. Notamment, vous aurez le sentiment du devoir accompli en terminant ce que vous ne cessiez de remettre à plus tard.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous vous accorderez bien un peu de luxe en vous offrant de nouveaux vêtements pour rehausser votre estime personnelle ou encore pour occuper de nouvelles fonctions plus prestigieuses au travail. Ce sera également le secret de votre succès.



VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous serez tenté de faire un grand ménage de votre maison. Vous réussirez à épurer votre environnement en vous débarrassant des choses inutiles, ce qui vous éclaircira l'esprit par le fait même.



POISSONS (19 février - 20 mars)
Les communications et les déplacements seront quelque peu compliqués ou confus. Même si vous laissez plusieurs messages, vous attendrez longtemps la réponse à votre appel. Sur la route, vous pourriez tourner en rond par moments.